

Dans un monde en constante évolution, où les enjeux environnementaux, sociaux et économiques prennent une place prépondérante, il est devenu essentiel pour les établissements médico-sociaux de s'engager dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE). La RSE est bien plus qu'une simple obligation réglementaire, et nous concerne tous au quotidien.

Notre chartre RSE est le reflet de cet engagement profond. Elle incarne notre volonté de contribuer positivement au monde qui nous entoure, tout en assurant la pérennité et la prospérité de notre association. Cette chartre repose sur des principes fondamentaux qui orientent notre gouvernance, nos actions et nos interactions avec toutes nos parties prenantes.

Par cette chartre, l'association s'engage à :



1 Maitriser et réduire ses déchets

- Utiliser des gourdes individuelles pour chaque personne accompagnée, pour les sorties
- Utiliser des gobelets réutilisables pour les sorties et événements des établissements
- Privilégier les appareils à recharge usb plutôt que l'usage des piles
- Sensibiliser au bon dosage des assiettes et/ou plateaux pour éviter le gaspillage alimentaire
- Recycler le plus possible et récupérer du matériel au lieu de jeter pour les activités
- Utiliser les dosettes de café usagées dans les jardins
- Avoir obligatoirement une poubelle recyclage couplé à une poubelle ordure ménagère
- Avoir des bacs de tri en fonction des besoins : piles, bouchons, ampoules, stylos
- Instaurer une marche écologique pour l'association une fois par an
- Sensibiliser au bon usage du tri avec les ambassadeurs du tri des partenaires

2 Mener une politique d'achats durables

- Faire un état des lieux du matériel annuellement pour éviter les doublons d'achat
- Privilégier la réparation plutôt que l'achat neuf
- Privilégier les magasins locaux et Made in France
- Acheter du matériel et équipement répondant aux critères d'énergies
- Acheter auprès des fournisseurs qui adhèrent à des écorganismes agréés par le ministère de la transition écologique.





- Privilégier l'achat de matériel spécialisé (socio-éducatif)
- Privilégier les achats en ligne sur les plateformes de vente
- Eviter voire boycotter les enseignes de fast-fashion
- Acheter des produits d'entretiens certifiés
- Se fier à l'écolabel/ecocert
- Se rapprocher d'entreprises adaptées
- Donner aux familles/associations qui reconditionnent



3 Favoriser des pratiques numériques responsables

- Veiller à un usage responsable des équipements électroniques
(limitation consommation, fin de vie des équipements)
- Limiter les impressions au strict nécessaire ; choisir noir et blanc et Recto/Verso
- Prioriser le partage de documents grâce aux outils sécurisés pour améliorer l'usage du mail
- Favoriser une gestion raisonnée des espaces de stockage (boite mail, dossiers)
- Développer la navigation responsable sur internet (moteurs de recherche, newsletters, favoris)

4 Rationaliser sa consommation énergétique

- Mesurer l'impact écologique et les dépenses énergétiques des établissements tout en veillant au bon fonctionnement des équipements existants
- Rechercher l'indépendance énergétique en favorisant la géothermie, l'énergie solaire et en favorisant la récupération des ressources, notamment l'eau
- Réduire le gaspillage énergétique en renforçant l'isolation, en optimisant la régulation thermique via un paramétrage efficace des systèmes de chauffage et de climatisation
- Généraliser l'usage de LED
- Mutualiser les locaux de l'association lorsque cela est possible
- Se tenir informé et se conformer aux normes environnementales en vigueur
- Proposer des formations sur les écogestes et le développement durable

Le Président de l'association

date : 15 octobre 2024

Le comité de direction

date :